

Janine Schorderet  
avenue des Tilleuls 34  
1203 Genève



Département de l'aménagement,  
du logement et de l'énergie  
Office de l'urbanisme  
Direction du développement urbain  
Rive droite  
Case postale 224  
1211 Genève 8

Genève, le 15 février 2017

## Recommandé

Concerne : Enquête publique n° 1897  
Ville de Genève Petit-Saconnex /les Crêts  
Projet de plan de modification des limites de zone N° 29958-303  
Création d'une zone de développement 3

---

Madame, Monsieur,

Habitante du quartier de St-Jean, j'ai été très choquée d'apprendre la pression que subissent les habitants des petites maisons villageoises entre le Chemin de la Tourelle et le haut du Chemin Adolphe-Pasteur. Je viens souvent au marché à la Ferme de Budé et je m'y suis faite des amis. Consternée de comprendre que le changement de zone signifie une fois de plus une densification sauvage d'un quartier, un de plus, et ce, au détriment de ses magnifiques anciens jardins et de ses maisons de charme. Savez-vous que ces jardins accueillent encore beaucoup d'espèces d'oiseaux lesquelles sont menacées ? Je le sais car je suis aussi photographe et j'ai fait de nombreuses photos dans ces jardins qui, une fois par année s'ouvrent au public. J'y ai observé des étourneaux sansonnets, des fauvettes à tête noire, des geais, des gobemouches, des grimpereaux des jardins, des merles, des mésanges bleues, charbonnières, noires, à longues queues, huppées, des moineaux domestiques, des pigeons ramiers, des pinsons des arbres, des pics épeiches et pics verts, des pies bavardes, des roitelets triple bandeaux, des rouge-gorge, des rouges-queues noirs, des sittelles torchepot, des troglodytes mignons et des verdiers. Certains des jardins ont le label Charte des jardins et accueillent également des hérissons, une fouine, un renard et des insectes rares en ville de Genève tels que les sphinx, les fourmillons et les vers luisants. Tout cela est donc possible grâce à de grands arbres et à un délicieux désordre végétal : ici, le grand tilleul, magnifique, territoire privilégié des oiseaux, les noisetiers, les houx communs, les bouleaux, l'aulne, le mélèze, le pin, les deux grands sapins, l'if, les deux amélanchiers, le sureau noir, le sorbier des oiseleurs, le cornouiller, le rhus typhina ou vinaigrier apprécié des oiseaux, le robinier, les buis, le cerisier, le pommier, le plaqueminier, le figuier, les hêtres et le petit peuplier tremble.

Vingt-deux essences donc qui déploient leurs charmes sur une seule des parcelles convoitées et qui constituent différents étages de végétation propices aux oiseaux lesquels, vous le savez, sont en danger et en diminution chaque année, leurs biotopes se raréfiant (voir birdlife et le centre ornithologique suisse, ASPO qui lancent un cri d'alarme). Or, la ville a aussi un rôle à jouer dans la protection de l'avifaune. Nous ne voulons pas d'une ville aseptisée et sans âme pour les générations à venir.

Alors oui j'apporte ma voix au refus de changement de zone qui appelle la densification et j'espère qu'elle sera entendue d'un magistrat écologiste qui se doit de sauver la biodiversité tant menacée !

En vous souhaitant bonne réception, et en espérant infléchir votre décision, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Département de l'aménagement,  
du logement et de l'énergie  
Office de l'urbanisme  
Direction du développement urbain  
Rive droite  
Case postale 224  
1211 Genève 8

Genève, le 11 février 2017

## Recommandé

Concerne : Enquête publique n° 1897  
Ville de Genève Petit-Saconnex /les Crêts  
Projet de plan de modification des limites de zone N° 29958-303  
Création d'une zone de développement 3

---

Madame, Monsieur,

Par la présente, je soussignée, m'oppose fermement au changement de zone d'une partie du quartier du Petit-Saconnex.

Cela va à l'encontre des aspirations des habitants du quartier, à l'encontre de la biodiversité et de la qualité de vie car cela signifie entre autres nuisances, l'abattage de la plupart des arbres des propriétés privées. J'ai compté jusqu'à 24 essences différentes.

Ce foisonnement de verdure offre l'avantage d'être très diversifié et surtout ancien, il y a donc de grands arbres.

La circulation dans cette zone résidentielle qu'est le chemin de la Tourelle devrait être réduite, or elle explose déjà, cet axe est pris comme voie de contournement sans aucun respect ni des stops, ni de la vitesse ! Que dire avec 200 à 300 véhicules de plus...

Pour l'instant l'équilibre entre les résidents de la maison de retraite, les petits enfants de la maternelle, les adolescents du cycle et les autres habitants est fragile mais réel, une densification ne pourrait que casser cet équilibre car les infrastructures ne suivent pas, chicanes pour réduire la vitesse, transports publics adaptés, lieux paisibles où s'asseoir entre deux courses etc. et je ne parle même pas des nuisances dues aux futurs chantiers convoités et à la dangerosité que cela représente pour les plus vulnérables, ni du manque d'espace et de vue.

Deux-milles personnes ont signé une pétition demandant aux autorités de protéger ce quartier d'une densification, de protéger les anciennes maisons villageoises et les zones de verdure privées. Alors, se moquerait-on des citoyens ?

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.